
OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE
CONSEILLER EN GESTION DES ACTIFS IMMOBILIERS
Service des travaux publics
POSTE TEMPORAIRE À DURÉE DÉTERMINÉE – CONCOURS TP-2025-02
DATE D’AFFICHAGE : 17 AVRIL 2025

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction de Conseiller en gestion des actifs immobiliers au service des Travaux publics, poste temporaire à durée déterminée.

LIEU DE TRAVAIL :	1, route du Carrefour
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :	Mai 2025 au 31 décembre 2025
HORAIRE :	35 heures par semaine Du lundi au vendredi
TRAITEMENT :	Selon la politique sur les conditions de travail – avantages et bénéfices du personnel cadre de la Municipalité de Val-des-Monts. Salaire annuel entre 85 893 \$ et 112 071\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction du service des Travaux publics, la personne titulaire du poste est responsable de planifier, organiser, gérer et coordonner les activités relatives à la construction, la rénovation, l'entretien et la maintenance des actifs immobiliers de la Municipalité que ce soit par les services en régie des ateliers municipaux ou par le concours de prestataires externes.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Posséder un diplôme collégial en architecture ou en technique de mécanique du bâtiment ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
2. Posséder deux années d'expérience pertinente ou équivalente.
3. Posséder un permis de conduire valide.
4. Connaissance des lois, codes et règlements régissant ses fonctions.
5. Détenir la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP).

COMPÉTENCES RECHERCHÉS

1. Leadership et mobilisation.
2. Connaissance de l'informatique.
3. Capacité de rédaction.
4. Analyse et résolution de problèmes.
5. Sens de l'organisation et de la proactivité.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur candidature, avant le **4 mai 2025, 11h59 (HAE)**, par courriel à emploi@val-des-monts.net en y inscrivant le numéro du concours **TP-2025-02**

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.